« Vie multi locale : Espaces transnationaux au quotidien » CFM - Bern - 9.11.17

Nasser Tafferant Haute école de travail social • HES-SO Genève

La vie multilocale, qu'est-ce que c'est ? Une première définition serait de dire qu'il s'agit d'occuper successivement des espaces de vie avec une certaine régularité. Ces espaces peuvent être des lieux d'ancrage et de passage que l'on dit monofonctionnel ou plurifonctionnel. Il s'agit par exemple d'un ancrage résidentiel, professionnel ou encore d'un ancrage dans un espace associé à des loisirs. C'est là une définition simple qui fait consensus et qui ne souffre pas de la critique. Ce qui me paraît un peu plus intéressant à saisir du double point de vue que j'occupe, à la fois comme sociologue et travailleur frontalier, c'est de penser la vie multilocale non pas comme la juxtaposition d'espaces physiques dans lesquels les individus assoient leurs pratiques quotidiennes, mais de se projeter également un espace du sensible. Cet espace du sensible est à géométrie variable, et j'oserais dire à sociologie variable dans la mesure où l'individu qui les traverse, qui les occupe et qui les quitte temporairement, fait continuellement face à un type d'enjeu que l'on peut qualifier de symbolique.

Précisément, il s'agit pour celui et celle auxquels je pense et que je croise souvent, c'est-à-dire des travailleurs frontaliers qui se déplacent à Genève et Lausanne, de se représenter non pas une vie multilocale mais « plusieurs vies » dans la ou les mêmes localités. C'est là un effet de la vie multilocale : jouer de plusieurs identités à la fois dans le paysage et le dépaysement social. On pourrait définir cela comme une identité flexible que les individus adaptent de manière plus ou moins consciente dans un souci de valorisation de soi mais aussi comme un moyen de self défense symbolique lorsqu'ils se sentent vulnérables. Par ailleurs, il me paraît tout aussi intéressant de rapporter l'expérience que font certains d'une vie multilocale à d'autres qui font l'expérience d'une vie mono locale, ces autres pouvant être des proches. On s'intéressera alors aux stratégies que déploient les premiers pour aménager leurs rythmes et leurs espaces de vie dans le but de trouver un équilibre. Enfin, je crois aussi intéressant de pousser l'analyse à la vie multilocale qui se niche dans la mémoire des lieux. Cette mémoire des lieux amène ainsi à se projeter virtuellement dans les espaces de vie qui ont été occupés ou ceux qui le seront à venir. Autrement dit, la vie multilocale ne peut se résumer à la simple agrégation d'espaces de vie comme si l'individu franchissait des sas d'entrée sans jamais regarder derrière lui. Il s'agit aussi de penser la vie multilocale comme l'enchevêtrement d'une existence plurielle.

Ailleurs

Le rythme de vie du travailleur frontalier n'est pas une sinécure. Il supporte au quotidien toute une série de contraintes à la fois physiques et morales liées à la routine des déplacements, à l'empressement de renouer avec la vie familiale le soir à domicile, ou encore aux aléas administratifs. Les travailleurs frontaliers ne constituent pas une catégorie socialement et économiquement homogène. Travailler en Suisse ne vous enrichie pas forcément dans le pays de résidence. La précarité objective des contrats à courte durée et la précarité subjective qui découle de l'incertitude du lendemain font aussi partie de leurs préoccupations. Les personnes qui prennent la navette comme moi pour se rendre au travail partagent le point de vue selon lequel l'expérience transnationale est vécue sur le mode du compte à rebours. Qui sait ce qui arrivera demain ? Bien sûr, le différentiel de salaires entre la France et la Suisse est une motivation. Mais on ne peut réduire l'expérience du travail frontalier à ce seul avantage économique. A côté de la vie professionnelle, il y a tout un univers de pratiques qui sont perçues comment des richesses directement associées à l'expérience transfrontalière. Le temps étant toujours compté, distance oblige entre le lieu de travail et le domicile, ces pratiques ont valeur d'engagement. Il s'agit concrètement de se consacrer à une vie associative, culturelle, syndicale, amicale, sentimentale, consumériste. Ces formats d'engagement sont tributaires du capital temps et des connaissances interpersonnelles. La vie multilocale est dynamique, elle évolue au gré des rencontres et des liens de confiance qui se nouent entre des personnes qui, d'ordinaire, vivent éloignées les unes des autres. Un autre facteur est déterminant. Il s'agit du type d'emploi effectué et des revenus consécutifs. Il y a des métiers qui rendent possible une vie transnationale extraprofessionnelle, et d'autres qui vous propulsent dans les transports pour rejoindre le domicile. Les frontaliers qui passent leur journée au bureau me disent essayer de rattraper le temps en revenant parfois le week-end pour pousser l'exploration, se familiariser avec la ville, s'imprégner des ambiances locales. Ces petits va et vient opèrent comme des rites de passage qui modèlent une vie multilocale. Le frontalier qui visite une deuxième fois la ville dans laquelle il travaille cesse alors de s'apparenter au touriste. La consécration des attaches multilocales arrive lorsqu'il se fait guide avec les proches en leur faisant découvrir la ville et les lieux qu'il affectionne particulièrement.

Chez soi

Le style de vie des frontaliers dans le lieu de résidence est aussi impacté par les habitudes de l'autre côté de la frontière. Je citerai ici des exemples concrets tirés à la fois de mon expérience et celle de mes alter ego travailleurs frontaliers. La vie transnationale entre la France et la Suisse romande peut aboutir à la création d'un espace d'intérêts convergents. Cela est facilité par la langue commune. Ainsi lorsque l'offre culturelle semble faire défaut dans le lieu de résidence, le frontalier se rabat sur le programme culturel en Suisse. Par ailleurs, une expérience associative durable dans la ville de

résidence peut inciter à trouver des intérêts citoyens en Suisse et pourquoi pas aboutir à des collaborations transnationales. Enfin, j'ai été très attentif aux discussions sur l'actualité politique internationale. Il ne s'agissait pas seulement d'aborder des sujets relatifs au sort des travailleurs frontaliers. Les personnes débattaient aussi sur d'autres sujets, et en sortant de la navette, à l'aéroport de Genève, j'en vois certains se ruer sur la presse locale et nationale, ce qui, selon moi, est un indicateur d'ancrage.

Par ailleurs, l'évolution des moyens de transport au cours de ces dernières années a facilité un accès plus rapide depuis les départements non limitrophes vers la Suisse. Par exemple, vivre dans les départements de la Savoie et de l'Isère, soit à une distance de 100 à 150km de la frontière, et travailler en Suisse devient tout à fait possible en dépit de la persistance de certains préjugés. Ces préjugés impactent parfois de façon tangible sur la vie locale, comme nous le confie Yassine, 38 ans, qui travaille dans un centre de formation à Genève :

« L'an dernier, il m'a fallu cinq mois pour trouver un appartement à Chambéry. Jamais je n'aurais imaginé cette galère. Avec l'augmentation de mon temps de travail, j'avais un salaire confortable. Le problème s'est posé avec les agences immobilières. En leur disant que je travaillais à Genève, ils faisaient les gros yeux comme si j'étais un extraterrestre qui s'était installé dans la région. Et là, j'ai eu le droit à des arguments frisant le ridicule pour justifier le rejet de mon dossier de location. On m'a dit par exemple que je n'étais pas considéré comme un « vrai frontalier » parce que je n'habite pas en Haute Savoie, alors que j'avais joint à mon dossier une copie de mon Permis G. On m'a aussi posé des tas de questions sur comment je vivais la distance avec le travail, c'était suspect parfois. On m'a dit aussi que je ne payais pas d'impôts en France, alors que je les déclare bien en France même si je suis pris à la source. Sûrement que du côté d'Annemasse ou d'Annecy, les mentalités sont plus ouvertes vis-à-vis des frontaliers. Mais je n'ai pas envie de vivre dans ces villes dortoirs. Quant à s'installer à Genève, c'est hors de prix ».

Afin d'atténuer les contraintes relatives au rythme du travail frontalier, des stratégies d'aménagement visent à un équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Ces stratégies sont diverses et varient évidemment selon le métier de chacun :

- 1) Certains baissent leur taux d'activité pour dégager du temps libre pour la vie familiale et les loisirs.
- 2) D'autres tentent d'effectuer une partie du travail à domicile.
- 3) D'autres encore permutent des jours de travail au cours de la semaine afin de passer plus de temps en famille, et pourquoi pas travailler le samedi dans un cadre plus serein.
- 4) On privilégie aussi des horaires décalés, ce qui permet de contourner les pics d'affluence sur les routes.
- 5) Il y a enfin l'alternative du déménagement en vue de se rapprocher de la frontière.

En soi

La durée du trajet domicile-travail constitue un moment propice à donner du sens à l'effort et aux sacrifices consentis. La navette fait ainsi office de « tiers lieu », un lieu autre – une « hétérotopie » dirait Michel Foucault – dont l'usage ordinaire est détourné. Plus qu'un moyen de transport, la navette

se transforme en « coworking », en dortoir, en jardin secret ou encore en terrain d'enquête sociologique. Dans cette navette, les frontaliers échangent sur les aménagements qu'ils ont pu opérer et les contraintes qu'ils continuent de subir. Il faut s'entendre ici sur deux types de contraintes : d'une part celles qui relèvent du quotidien, d'autre part celles qui déclenchent un état de crise. Ces contraintes affectent la sensibilité des frontaliers. Il est question ici de reconnaissance et d'estime de soi.

Parmi les contraintes auxquelles les frontaliers se sont accommodés, on peut citer celles qui relèvent de la perception différentielle de l'attachement/arrachement transnational. Pour le sens commun en effet, il est question de vie monolocale d'un côté, et de vie professionnelle de l'autre côté de la frontière. Cette représentation se diffuse dans toute une série d'interactions quotidiennes qui met le frontalier en demeure de justifier ses attaches transnationales. Dans cet espace du sensible, la question de l'hospitalité devient cruciale. Les travailleurs frontaliers que je côtoie régulièrement déplorent le déficit d'hospitalité qu'ils éprouvent et réprouvent dans certaines circonstances. Cela se révèle parfois lors d'un contrôle à la douane au cours duquel ils sont parfois assimilés à des touristes (ils doivent répondre aux mêmes questions posées aux vrais touristes).

« Il y a deux choses qui m'excèdent lors des passages à la douane. D'abord, c'est la méconnaissance qu'ont certains douaniers de l'existence de travailleurs frontaliers. Tu leur montres ton permis de travail et tu sens bien que les questions qui suivent ne t'apparentent pas du tout à un travailleur, mais plutôt à une sorte de « touriste professionnel ». Les mêmes douaniers me demandent parfois si j'ai plus de 10 000 euros en liquide sur moi, ou si j'ai acheté des cigarettes. Ça n'a pas de sens. Ensuite, je ne supporte pas les allusions que font certains à propos des frontaliers qui habitent Chambéry ou Grenoble. J'ai l'impression de vivre une sorte de contrôle au faciès, comme si j'étais suspecte d'un bien mal acquis. Ce bien, c'est mon job! Et je l'ai acquis légalement. Mais on me fait croire que j'ai commis le crime de l'expatriation, ce qui est ridicule », Sonia, 42 ans, psychologue.

A côté de ces contraintes prévisibles, il y a aussi les impondérables de la vie transnationale. La cessation d'une activité professionnelle n'est pas sans effet, puisqu'elle arrache progressivement l'individu à sa vie multilocale. Ce qui cause, chez certains, un mal être. Ce fut le cas lorsque j'ai assisté, au cours de l'été dernier, à la lente chute qui a conduit une travailleuse frontalière dans la dépression. Elle avait très mal vécu la fin de son contrat de travail que la direction justifiait malgré ses compétences par un plan de restructuration au de l'entreprise. L'importance qu'elle accordait à ce travail ne peut se comprendre que si l'on reconstitue un parcours migratoire depuis la Pologne jusqu'à la France, un parcours dans lequel elle a nourri le « rêve français » – comme on parle métaphoriquement du « rêve américain » – avant d'être séduite par le « rêve suisse ». Cette rupture soudaine avec le monde du travail ruinait du même coup le capital social qu'elle avait cumulé au fil des soirées avec les anciens collègues. Le travail fini, elle devait faire le deuil du frontalier. Il lui fallait, dans son esprit, reprendre tout depuis le début, en doutant de ses forces et de sa patience, en se demandant si la France était encore son pays, en se demandant si la Suisse voudrait bien encore d'elle.

Je conclurai par une image qui m'obsède au cours de certains trajets. Je me revois enfant, observant par la fenêtre de ma chambre mon père allant prendre le car qui le conduira avec d'autres ouvriers à l'usine. Je me projette dans son vécu. Comme lui je prends le car, comme lui le trajet est parfois long, comme lui je m'absente une grande partie de la journée sans pouvoir passer plus de temps avec mes proches, comme lui je migre dans un espace transnational muni de mon permis de travailleur étranger. On peut faire l'hypothèse que les individus ont des dispositions sociales à la vie multilocale. Ces dispositions, on les trouvera peut-être dans ce qu'on peut appeler une carrière du mouvement ailleurs, chez soi et en soi.

Nasser Tafferant, Haute école de travail social • HES-SO Genève